

LES FAITS MARQUANTS DE L'OSASTT 12: MARDI 3 JUILLET 2007

Mardi, les participants à la douzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT 12) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) se sont réunis dans la Grande Commission, tout le long de la journée, pour considérer l'examen approfondi de l'application de l'approche par écosystème (AE) et de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (SMCP).

LA GRANDE COMMISSION

APPLICATION DE L'APPROCHE PAR ECOSYSTEME:

Plusieurs délégués ont appelé pour une amélioration de la conscientisation du public à l'égard de l'AE, en particulier, quant à ses avantages potentiels pour les communautés. HAÏTI a suggéré l'élaboration d'études sur les effets sur les communautés et d'une brochure sur l'application de l'AE. MYANMAR a encouragé le partage des expériences vécues dans les cas de réussite. La COLOMBIE a posé la question de savoir si la principale barrière posée à l'application de l'AE était le manque de compréhension ou le manque de volonté politique. L'INDONESIE a appelé à l'élaboration de stratégies sur la manière de dépasser ces barrières. Le MALAWI a mis en relief l'utilité de l'AE dans le travail avec les communautés locales, et SAINTE LUCIE a souhaité en savoir davantage sur les différences entre l'AE et d'autres approches, appelant à des stratégies de mise en œuvre à court, moyen et long termes.

La NORVEGE a annoncé ses plans d'appliquer l'AE en guise de cadre principal pour les milieux marins et a préféré l'intégration de l'approche dans les décisions touchant à la gestion. La SUISSE a souligné le besoin de favoriser: la bonne gouvernance; la coopération efficace à différents niveaux, y compris à travers les secteurs, et la valorisation économique des services des écosystèmes. La MALAISIE a mis l'accent sur l'intégration de l'AE dans les processus de planification nationale et les programmes de sensibilisation pour une mise en œuvre étape par étape cohérente. La THAILANDE a appelé à une coopération avec la Commission du développement durable.

Le CANADA et les PAYS-BAS ont mis en garde contre l'élaboration de nouvelles normes, préférant des indicateurs de performance. L'ARGENTINE et le BRESIL ont fait objection aux références à des mesures d'encouragement, à des indicateurs et à des normes, le BRESIL soulignant l'inapplicabilité d'une stratégie de marché à la promotion de l'AE.

L'Australie a fait part de ses réserves quant à la sur-simplification du concept de l'AE, encourageant une plus grande souplesse relativement aux objectifs, aux indicateurs et aux normes et, avec le MEXIQUE, a préféré une diffusion d'études de cas sur la mise en œuvre réussie de l'AE. La FINLANDE a appelé à la mise en place de sites de démonstration de l'AE et l'OUGANDA a requis un soutien financier pour de tels projets. La SUEDE a proposé élaborer plutôt des directives pour l'application de l'AE dans les différents secteurs et écosystèmes, que des normes et des indicateurs mondiaux. La NOUVELLE ZELANDE a suggéré d'examiner l'efficacité du recueil de l'AE et de déterminer les éléments critiques de la mise en œuvre. La BELGIQUE, avec le

ROYAUME-UNI, a souligné le besoin d'élaborer davantage le recueil. La CONVENTION DE RAMSAR a proposé l'adoption, pour l'AE, d'un principe supplémentaire stipulant que la gestion de l'écosystème devrait s'assurer qu'aucun de ses services ne soit perdu, même dans des conditions de changements rapides.

Au sujet du renforcement des capacités, le CANADA a déclaré qu'il doit répondre aux besoins locaux et régionaux et en coopération avec les organes internationaux pertinents; La CHINE a appelé au renforcement des capacités à tous les niveaux; Le JAPON et le COSTA RICA ont encouragé un engagement plus important des parties prenantes; et l'AUSTRALIE a plaidé pour un ciblage des efforts de renforcement des capacités. La TANZANIE a remis en question l'efficacité des ateliers organisés au niveau national et a suggéré que la formation soit intégrée dans d'autres activités de gestion. La MICRONESIE et KIRIBATI ont appelé à l'amélioration des ressources financières et à un renforcement des capacités ciblant les besoins particuliers des Etats des îles du Pacifique.

La Division des affaires des océans et du droit de la mer a rapporté que, dans l'accomplissement de son mandat sur l'application de l'AE des océans, le représentant de l'UNICPOLOS a trouvé que la mise en œuvre devait prendre en ligne de compte les contextes régional et local. Le CONSEIL DE L'EUROPE a encouragé l'intégration de l'AE dans tous les programmes de travail de la CDB, en particulier, celui touchant aux aires protégées. Le WWF a souligné qu'une application plus large de l'AE est entravée par l'absence de cohérence dans la mise en œuvre des programmes de travail de la CDB. Le PNUE a présenté un rapport sur la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et des paysages qui accordé une priorité à la mise en œuvre de l'AE, et sur ses récents travaux sur l'éclaircissement des connexions entre l'AE et la gestion durable des forêts. GREENPEACE a fait état d'un manque d'application de l'AE dans la gestion des pêches, dont le résultat est une surpêche de 75% de l'ensemble des stocks de poissons commerciaux, et a appelé à une application de l'AE dans tous les écosystèmes marins. L'IAB a appelé à une participation pleine et effective des populations autochtones et des communautés locales dans la mise en œuvre de l'AE et à l'insertion d'études de cas appropriés dans le recueil.

Le président Prip a annoncé qu'un document de séance (DS) sur l'examen approfondi de la l'application de l'AE serait élaboré.

STRATEGIE MONDIALE POUR LA CONSERVATION DES PLANTES: Le secrétariat a introduit l'examen approfondi de l'application de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (SMCP) (UNEP/CBD/SBSTTA/12/3).

Linda Collette, FAO, a présenté un rapport sur les objectifs de la SMCP où des progrès limités ont été accomplis, examinant les processus disponibles dans les différents secteurs, qui peuvent contribuer à la réalisation de ces objectifs. Elle a précisé que les trois objectifs aux progrès limités sont l'objectif 2 (évaluation préliminaire de l'état de conservation de toutes les espèces de plantes connues, aux niveaux national, régional et international), l'objectif 4 (au moins 10% de chacune des régions écologiques de la planète efficacement conservées) et l'objectif 7 (60% des espèces menacées d'extinction dans le monde conservées in situ). Elle a mis en exergue les opportunités offertes pour mettre à contribution les données collectées dans d'autres secteurs, tels que ceux des forêts et de l'agriculture à travers des programmes, codes de

pratique et autres perspectives nationales. Elle a suggéré de renforcer les liens entre les correspondants de la SMCP et ceux d'autres secteurs et d'accroître le renforcement des capacités.

Jon Lovett, Université de Twente, a parlé du besoin, pour la SMCP, de nouveaux objectifs tenant compte des menaces émergentes posées à la diversité des plantes, telles que les changements climatiques, qui, a-t-il dit, auront un impact important sur la répartition de la diversité des plantes. Il a également parlé d'une augmentation, partout dans le monde, des dépôts atmosphériques de nitrogène, et a mis en relief l'absence de connaissances sur ses effets sur la diversité des plantes, dans les lieux sensibles de biodiversité.

Neville Ash, Centre mondial du PNUE pour le suivi de la conservation (PNUE-CMSC), a présenté un exposé sur les synergies entre les objectifs de la SMCP et ceux décrits dans le cadre de la CDB pour l'évaluation des progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 pour la biodiversité, mettant en exergue les opportunités offertes pour l'application des outils disponibles, tels que les évaluations, les études de cas et les bases de données, comme indicateurs du suivi des progrès accomplis dans la poursuite à la fois de la SMCP et des objectifs de 2010. Il a souligné la nécessité de mobiliser les données disponibles avant 2010 et de considérer la possibilité de mettre en place une stratégie à long terme.

Huang Hongwen, South China Institute of Botany, a présenté un rapport sur la contribution de la SMCP à l'allègement de la pauvreté et au développement rural. Il a cité des exemples de la manière dont le travail des jardins botaniques a abouti à de nouvelles variétés culturelles, a amélioré la sécurité alimentaire et a amélioré la productivité agricole.

Les délégués et les présentateurs ont ensuite examiné, entre autres: le besoin d'améliorer les indicateurs applicables aux forêts et à l'agriculture; la crédibilité des modèles présentés; et le besoin de se pencher à la fois sur les écosystèmes terrestres et marins.

Plusieurs délégués ont partagé les expériences vécues avec la mise en œuvre de la SMCP. La TURQUIE a analysé les obstacles entravant la réalisation des objectifs de la SMCP, évoquant l'absence de données régionales sûres, les difficultés rencontrées dans la désignation des zones de conservation et le commerce illicite d'espèces de flore sauvages. Le délégué des SEYCHELLES a signalé que son expérience nationale peut être utile à d'autres petits Etats insulaires en développement. Le délégué de SINGAPOUR a parlé de l'expérience de son pays dans la conservation des plantes en milieu urbain. L'AFRIQUE DU SUD a encouragé les synergies en Afrique et dans le cadre de la coordination régionale et le délégué des PAYS-BAS a attiré l'attention sur la Stratégie européenne pour la conservation des plantes. La ZAMBIE a encouragé le secrétariat à soutenir l'élaboration de stratégies nationales pour la conservation des plantes.

La SLOVENIE, le MEXIQUE et d'autres ont apporté leur appui à l'idée d'élaborer une SMCP applicable à la période au-delà de 2010, le MEXIQUE le présentant comme étant un succès de la CDB et appelant à une plus grande coopération avec la CITES dans le traitement du problème du commerce illicite des espèces de flore sauvage. La CHINE a appelé à une mise en œuvre accélérée de la mise en œuvre de la SMCP. Le GHANA et la MALAISIE ont mis en relief les besoins en matière de financement, nécessaires à la mise en œuvre et au renforcement des capacités, le COSTA RICA a appelé à la mise en place d'un mécanisme financier pour aider l'élaboration des stratégies de développement nationales, et la THAÏLANDE a requis la conduite d'études sur les schémas de financement innovants, notamment à travers l'implication du secteur privé. La REPUBLIQUE DE COREE a parlé du besoin de trouver des manières efficaces de résoudre les contraintes entravant les progrès sur de nombreux objectifs. L'INDONESIE, l'AUSTRALIE et l'ISLANDE ont parlé des réseaux régionaux pour la mise en œuvre, et la COLOMBIE a proposé une recommandation supplémentaire pour l'élaboration d'outils régionaux d'échange d'informations et de renforcement des capacités. L'INDE a appelé à une coopération intersectorielle et, avec le RWANDA, à l'amélioration de l'expertise taxonomique. Le représentant de FRIENDS OF THE EARTH a souligné la nécessité de renforcer les connaissances, y compris à travers un accroissement du nombre des professionnels de la conservation des plantes, pour améliorer la mise en œuvre de la SMCP. L'UICN a parlé de RapidList, un nouvel outil pour l'évaluation rapide de l'état de conservation des espèces.

Le ROYAUME-UNI, L'IRLANDE, L'AUSTRALIE et la NORVEGE ont accueilli favorablement l'élaboration d'un kit-outil destiné à aider les parties dans la mise en œuvre, l'Irlande encourageant son achèvement rapide et soulignant le besoin de prendre en compte les conclusions de la réunion sur la SMCP, tenue à Dublin en 2006. Appuyé par le MALAWI et les PAYS-BAS, ils ont également fait objection à l'élaboration d'un état de la biodiversité végétales, préférant une intégration des données relatives aux plantes dans le rapport GBO-3. La MALAISIE et la SLOVENIE ont appelé à une nouvelle appellation pour l'Etat de la biodiversité des plantes. Le CANADA et la FRANCE ont demandé que le kit-outil soit traduit dans différentes langues et soit mis à disposition en ligne. BOTANICAL GARDENS CONSERVATION INTERNATIONAL a offert de poursuivre le soutien accordé à l'élaboration du kit-outil.

Au sujet des nouveaux objectifs proposés touchant aux changements climatiques et des chargements de substances fertilisantes, plusieurs participants ont préféré leur intégration dans les objectifs existants et un examen dans le cadre des objectifs généraux de la biodiversité au-delà de 2010. Le CANADA a déclaré que l'intégration de nouveaux objectifs devrait être fondée sur les connaissances scientifiques sûres et le BRESIL a souligné le besoin de se concentrer sur les objectifs disponibles. PLANTLIFE INTERNATIONAL a encouragé les parties à prendre en ligne de compte les thèmes émergents, comme les changements climatiques, dans toutes les actions visant à la concrétisation des objectifs de la SMCP.

Le CENTRE D'INFORMATIONS MONDIAL SUR LA BIODIVERSITE a référé les parties à son portail lancé récemment sur le web, qui fournit les données relatives à la biodiversité, à titre gracieux sur l'Internet et qui soutient ainsi les objectifs de la SMCP et de la CBD. Bioersity International, au nom du GROUPE CONSULTATIF SUR LA RECHERCHE AGRICULTURALE INTERNATIONALE, a présenté un rapport sur la manière dont les centres de recherche internationaux contribuent à la durabilité des cultures à travers ses collections in-situ et ex-situ.

DANS LES COULOIRS

Mardi, les conversations dans les couloirs de l'UNESCO ont tourné autour du nouveau format de l'OSASTT, qui donne davantage de temps aux sessions de la Grande Commission pour permettre la participation des petites délégations et pour favoriser un débat scientifique réellement interactif. Un délégué a dit en plaisantant que l'OSASTT 12 est le moment idéal pour introduire un tel format, avant que le gros des réunions intersessions obligeront l'OSASTT à retourner à son *alter ego* de "mini-Cdp," et un autre s'est inquiété que l'ordre du jour "poids léger" peut vouloir dire que beaucoup trop de sujets sont laissés de côté pour l'OSASTT 13, prévue seulement trois mois avant la Cdp9. D'autres ont indiqué que le nouveau format pourrait être rationalisé en réduisant le nombre d'exposés et en établissant un canal formel pour les observations.

Néanmoins, de nombreux délégués ont loué le rythme relativement décontracté adopté à l'OSASTT 12, donnant le temps de plutôt explorer les questions de fond des thèmes émergents, comme les changements climatiques ou les biocombustibles, que de réexaminer les vieux débats qui avancent rarement, comme celui sur les mesures d'encouragement. En effet, inspirés par les nombreuses événements tenus en marge de la réunion, certains délégués ont exprimé l'espoir que les ressources relativement importantes disponibles au travail sur les changements climatiques, puissent être drainées pour la cause de la conservation de la biodiversité.

Retour à la salle de conférence, les discussions autour de l'examen approfondi de l'approche par écosystème ont révélé que son application variait beaucoup d'un secteur à l'autre. La plupart des participants ont accueilli avec satisfaction cet échange d'informations, le qualifiant d'exercice utile pour en savoir davantage sur l'application à une grande échelle. Un délégué a fait observer, toutefois, que les tentatives d'appliquer l'ensemble des directives pertinentes de la CDB, y compris les principes encadrant l'approche par écosystème, les programmes de travail thématiques et les thèmes transversaux, à une tâche particulière, donnent lieu plutôt à des "piles de documents compliqués" qu'à un "manuel de l'utilisateur" décrivant les étapes concrètes de la mise en application.